

Entrepreneuriat, Droit, Digital (EDD)

université
PARIS-SACLAY





Publics concernés

Ce Diplôme d'Université s'adresse à un public de tous niveaux (étudiants ou professionnels), ayant obtenu un diplôme allant du baccalauréat (ou équivalent) au doctorat, et ayant un projet de création d'entreprise.

Il peut notamment concerner des étudiants et des professionnels du droit, juristes, avocats qui veulent comprendre les enjeux du numérique ; des acteurs de l'innovation, salariés et créateurs d'entreprises innovantes qui souhaitent se former sur les questions juridiques liées à leur activité.

Dates

Candidatures en 2 sessions :
du 1^{er} au 30 juin puis du 1^{er} au 15 septembre

DÉBUT DU 1^{ER} MODULE : octobre

FIN DU DERNIER MODULE : mai

Format

• **4 modules de 30 heures chacun**

Ateliers pratiques, travail en groupe, cours opérationnels, hackathon...

Présentation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le D.U. est organisé en 4 modules de 30h pour que les start-up comprennent mieux les questions juridiques et pour que les juristes appréhendent l'impact du numérique sur leur profession :

- Découvrir l'entrepreneuriat ;
- Organiser le lancement de l'activité (bases juridiques et commerciales de la création d'entreprise) ;
- Travailler sur les structures juridiques et les questions juridiques clés ;
- Comprendre les enjeux de propriété intellectuelle et de négociation dans les start-up.

COMPÉTENCES VISÉES

- Transformer une problématique en projet de création d'entreprise ;
- Définir la stratégie de lancement et aborder les premières étapes (juridiques, commerciales, RH) ;
- Comprendre les problématiques juridiques posées par les technologies numériques et anticiper leurs impacts ;
- Accompagner sur le plan juridique des projets entrepreneuriaux innovants.

POINTS FORTS

- La formation se fait en cours du soir.
- Elle peut être étalée sur plusieurs années, sous réserve de validation par l'Université Paris-Saclay.
- Conférences thématiques et ateliers de mise en application autour d'un projet réel ou fictif.
- Il est également possible de s'inscrire uniquement à certains modules.

ACCESSIBILITÉ

Plus d'informations sur le site de l'Université Paris-Saclay : www.universite-paris-saclay.fr

Rubrique Vie de Campus > Handicap > Contacts handicap # Service Handicap

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

La formation est validée sur la base des éléments suivants :

- **Obligation d'assiduité aux cours.**
- **Contrôle continu intégral sans seconde session.**
- **Épreuves écrites et orales.**
- **Note minimale de 7/20 pour chaque module (sauf si ce dernier à fait l'objet d'une seule évaluation).**

PROGRAMME

Module 1 : introduction à l'entrepreneuriat

Contenus pédagogiques :

- Panorama des différentes formes d'entrepreneuriat.
- Sens de la création d'entreprise, importance de la définition de son projet entrepreneurial.
- Travail sur un projet entrepreneurial, idéalement par groupe, projet réel ou fictif.
- Séance d'introduction à la méthodologie de création d'entreprise (principales étapes, transition vers les autres modules).

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

Pitch du projet réel ou fictif ayant fait l'objet du travail de groupe.

Module 4 : lancement de l'activité

Contenus pédagogiques :

- Bases juridiques de la création d'entreprise (structures juridiques, statuts, pactes d'actionnaires et rémunération des dirigeants).
- Connaissance des bases du recrutement.
- Stratégie commerciale et conquête des premiers clients (bases de marketing, techniques de vente et négociation).

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

Synthèse et/ou oral sur les trois volets : juridique, recrutement, commercial.

Module 6 : ingénierie juridique pour la start-up

Contenus pédagogiques :

- Création et fiscalité des entreprises innovantes (les structures juridiques adaptées ; les statuts, la rémunération des dirigeants ; les obligations et l'optimisation sociale, comptable et fiscale ; les responsabilités et assurances des dirigeants).

- Respect et protection de la propriété intellectuelle (les bases de droit de la propriété intellectuelle, les stratégies de propriété intellectuelle, le droit des données et du numérique).

- Négociation et contrats (les principes de la négociation, le contrat comme outil de gestion dans une startup, la rédaction de clauses contractuelles).

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

Les trois grandes thématiques font l'objet d'une évaluation spécifique, sous la forme de la remise d'un travail écrit (le plus souvent de type étude de cas) ou d'un oral.

Module 7 : droit et innovation

Contenus pédagogiques :

- Introduction aux technologies numériques et à ses impacts (présentation des principales évolutions technologiques dans le domaine du numérique ; prospective sur l'évolution des métiers du droit ; rencontre avec des créateurs de Legaltech).

- Ateliers au pôle « Start-up et Entreprises Innovantes » de la Clinique Juridique Paris-Saclay (accompagnement de start-up dans leurs problématiques juridiques).

- Droit et informatique (introduction au codage et aux problématiques de sécurité informatique ; gestion des données).

Modalités d'évaluation spécifiques au module :

Note de contrôle continu sur la base de la conduite des analyses et de la conduite de projet menée dans le cadre de la Clinique Juridique Paris-Saclay et, le cas échéant, dans le cadre du partenariat avec l'École 42.

Le module 7 fonctionne intégralement sur le principe de deux semaines d'ateliers et hackathon.

Des étudiants entrepreneurs de l'Université Paris-Saclay présentant leur start-up Visitforme



Inscriptions et tarifs

FORMATION INITIALE

Frais de formation

- 400 € pour un étudiant déjà inscrit dans une autre formation à l'Université Paris-Saclay.
- 534 € pour un étudiant inscrit en formation initiale dans un autre établissement.
- Module (1 à 4) à la carte : 150 € + inscription obligatoire à la bibliothèque universitaire si non déjà inscrit (34 €).
- Module (5 à 8) à la carte : 75 € + inscription obligatoire à la bibliothèque universitaire si non déjà inscrit (34 €).

Candidature

- Sur dossier, en ligne sur la plateforme eCandidat (CV, lettre de motivation, relevé de notes de la dernière formation suivie).
- Puis entretien possible avec un référent du pôle Entrepreneuriat de l'Université Paris-Saclay.

FORMATION CONTINUE

Frais de formation

- 3 034 € pour une prise en charge par un financeur.
- 2 209,90 € en auto-financement.
- 800 € pour un module (1 à 4) à la carte.
- 400 € pour un module (5 à 8) à la carte.

Candidature

- Sur dossier (CV, lettre de motivation) à télécharger sur le site internet de l'Université Paris-Saclay et à envoyer à entrepreneuriat@universite-paris-saclay.fr.
- Puis entretien avec un référent du pôle Entrepreneuriat de l'Université Paris-Saclay.

Responsables de la formation

CO-RESPONSABLES DE FORMATION

Frédérique BLONDEL - frederique.blondel@universite-paris-saclay.fr

Véronique MAGNIER - veronique.magnier@universite-paris-saclay.fr

Hossein SHEKARCHIZADEH - hossein.shekarchi@universite-paris-saclay.fr

GESTIONNAIRE PÉDAGOGIQUE

Carole POIRÉ - entrepreneuriat@universite-paris-saclay.fr - 01 69 15 54 46

Lieux des enseignements

Modules 1 et 4

UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
 Direction de la Formation et de la Réussite
 Bâtiment 330, Allée Charles Darwin
 91405 Orsay cedex
 RER B : Orsay-Ville ou Bures-sur-Yvette

Modules 6 et 7

UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY
 Faculté Jean Monnet
 54 Boulevard Desgranges
 92330 Sceaux
 RER B : Robinson

Hackathon du module 7

ÉCOLE 42
 96 Boulevard Bessières
 75017 Paris
 Métro lignes 13 et 14 ou RER C : Porte de Clichy



Pour plus d'infos, RDV
 sur la page web du DU